



Monsieur le Secrétaire général,

Nos fédérations UNSA et CFTC Finances, vous ont fait part de leur volonté de signer l'accord Egalité professionnelle présenté par le Ministère le 14 janvier 2015.

Cet accord comportait des avancées significatives pour les agents du ministère :

- L'engagement de création de 30 berceaux sur la période 2015/2017,
- La mise en place d'une nouvelle autorisation d'absence pour les agents dont l'épouse ou la compagne est enceinte,
- La mobilisation de la politique de logement social pour venir en aide aux familles monoparentales et aux agents victimes de violences conjugales,

Toutes ces mesures ne devraient pas être appliquées faute d'accord majoritaire.

En effet, les deux plus importantes fédérations issues des dernières élections ayant désormais à elles deux les moyens de bloquer tout accord majoritaire, ont décidé de ne pas signer cet accord et dénoncent un chantage.

La Fédération FO évoque également ce chantage, mais comme nous a choisi de prendre ses responsabilités pour la mise en place de ces mesures profitables au personnel de nos ministères économiques et financiers.

Bien que l'on puisse regretter que vous ayez mis sous condition d'accord majoritaire l'amélioration des conditions de travail des agents, nous signerons ce protocole d'accord pour ne pas pénaliser les nombreux bénéficiaires, et demandons aux Ministres de valider malgré tout les propositions d'abondement de cet accord.

Luc DOUMONT
UNSA FINANCES

Rachid AZZOUG
CFTC FINANCES